



Vous envisagez de préparer un BAC+2 ou plus ?

L'armée de l'air propose de vous accompagner
financièrement dans vos études.

Pour cela, il vous suffit :



D'étudier dans une filière qui nous intéresse



De vous engager à souscrire un contrat*

[DEVENIR-AVIATEUR.FR](https://www.devenir-aviateur.fr)



Quels sont les domaines concernés par cette aide financière ?

-  Cyber défense
-  Informatique et les télécommunications
-  Domaine spatial
-  Langues rares
-  Aéronautique ou construction aéronautique
-  Physique nucléaire ou énergie atomique
-  Infrastructure

Où se renseigner ?

Pour trouver le conseiller en recrutement
le plus proche de chez vous,
rendez-vous sur [DEVENIR-AVIATEUR.FR](https://www.devenir-aviateur.fr)
(pour localiser votre CIRFA* AIR ou votre CIR**)